

# REUNION DU 14 OCTOBRE 2024

Le quatorze Octobre deux Mille vingt-quatre à 19 heures le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Raymond CARVILLE, Maire.**

**ETAIENT PRESENTS** : M. CARVILLE, M. BOURGUIGNON, M. FERRARI, Mme LEBAS, M. MODESTE, M. MOTIER, M. LEBAS Mme GIRON, Mme LE CORRE, M. SERZEC,

**ABSENTS EXCUSES** : Mme GALVAN, (1 pouvoir), M. BAR (1 pouvoir) M. MORAND (1 pouvoir), Mme RAULT

**ABSENTE** : Mme LEVEILLE

**Secrétaire de séance** : Astride LE CORRE

## **Validation du candidat suite à l'appel d'offre AMO**

Monsieur le Maire rappelle que lors de la commission d'appel d'offres du 3 Octobre 2024, 3 dossiers ont été retenus sur les 7 présentés. Il s'agit d'ARCHIPROGRAMME, d'ASSYSTEM et de CICLOP qui ont été convoqués à un entretien le 8 octobre à partir de 9H00.

Cette commission confirme la volonté que l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage fasse la totalité du marché à savoir la tranche ferme et tranches optionnelles 1 et 2.

Il est présenté au conseil municipal un résumé de ces entretiens pour chaque candidat. Le cabinet ASSYSTEM a eu une notation finale plus élevée dans la prise en compte de tous les critères retenus. Il a fait une présentation plus en adéquation avec les attentes de la commune et a semblé plus convainquant à l'ensemble des membres de la commission.

Le montant des devis des cabinets est le suivant :

- ARCHIPROGRAMME : 96 562.50 € H.T soit 115 875 € T.T.C
- ASSYSTEM : 79 318 € H.T soit 95 181.60 € T.T.C
- CICLOP : 76 600 € H.T soit 91 920 € T.T.C

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, décide de retenir ASSYSTEM, comme candidat pour l'AMO avec un montant de 79 318 € H.T soit 95 181.60 € T.T.C.

## **Demande de subvention au titre du Fonds Vert**

Clécy est un village pittoresque situé au cœur d'un cadre naturel exceptionnel ; labellisé « village de caractère du calvados ». C'est la destination touristique, sportive et culturelle fer de lance de la Suisse Normande.

Pour conforter son attractivité et son dynamisme, la commune a bénéficié du dispositif « Petite Centralité » porté par le Conseil Départemental du Calvados et l'Etablissement Public Foncier de Normandie. Il s'agit d'une étude pré-opérationnelle portant sur des projets de redynamisation de centre bourg inscrit dans un schéma global d'aménagement et un projet d'ensemble. Cette étude a été menée par l'Atelier de l'Ourcq en fin 2023-début 2024.

Cette étude comprenant 3 volets a été rendue en avril 2024. Elle a permis de définir les priorités d'actions et un scénario d'aménagement à savoir :

- La reconversion et l'extension de l'ancienne école en espace socio-culturel et touristique (office de tourisme, médiathèque et le musée Hardy/interprétation paysages de la Suisse Normande) + aménagements de ses proches abords (cour/jardin) + WC publics + installation de boxes vélos sécurisés avec recharge électrique

- L'aménagement des espaces publics du cœur de bourg et de façon prioritaire entre la place de la mairie et l'ancienne école
- La construction d'une halle de randonneurs.

Ce projet fera l'objet d'un plan d'aménagement d'ensemble et sera à réaliser par phases de travaux successives.

L'objectif est, dès lors pour la future AMO, d'approfondir les besoins déjà identifiés, de définir l'interaction des différents usages/usagers et leurs conséquences sur les locaux et espaces publics et d'en écrire le programme et les phasages pour recruter une équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire (architecte, paysagiste, scénographe...).

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal à l'unanimité des présents :

- Décide de solliciter l'aide financière de l'Etat au titre du dispositif « Fonds Vert » pour l'AMO
- Décide de solliciter toutes subventions possibles pour l'AMO
- Autorise le Maire à signer tous les documents y afférant

**Fin de la séance à 19H30**